

Province de Québec
Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska

Procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 4 août 2025

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 4 août 2025 à compter de 19 heures 30 à la salle municipale, située au 506, rue Jean-Baptiste-Moreau, à Saint-Germain-de-Kamouraska.

Sont présents: Monsieur Roger Moreau, maire
Madame Julie Gagnon, conseillère
Madame Catherine Legault, conseillère
Monsieur Maxime Alexandre, conseiller
Madame Jacinthe Thiboutot, conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire.

Assiste également à la séance, Hélène B. Bernier, directrice générale et greffière-trésorière.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-186

Ordre du jour

Il est proposé par Julie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour est accepté tel que préparé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-187

Procès-verbal de la séance ordinaire du mercredi 2 juillet 2025

Les membres du conseil déclarent avoir fait la lecture du procès-verbal.

Madame Catherine Legault demande d'ajouter à la résolution 2025-07-183 que la soirée d'informations aux citoyens concernant le dossier du développement résidentiel se tienne en septembre.

Il est proposé par Catherine Legault et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes de la séance ordinaire tenue le mercredi 2 juillet 2025 sont adoptées avec l'ajout demandé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-188

Acceptation des comptes

Le maire Roger Moreau précise que le remboursement de la facture au montant de 606,75 \$ à son nom est en lien à la fabrication d'équerres pour solidifier la structure du gazébo.

Il est proposé par Maxime Alexandre et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes suivants sont acceptés et payés.

Employés municipaux	Salaire juillet	8 373,97
Roger Moreau	Frais représentation	779,65
Roger Moreau	Remb. frais internet	25,00
Roger Moreau	Remb. facture équerre	606,75

Julie Gagnon	Frais représentation	259,89
Julie Gagnon	Remb. frais internet	25,00
Catherine Legault	Frais représentation	259,89
Maxime Alexandre	Frais représentation	259,89
Francine Rodrigue	Frais représentation	259,89
Francine Rodrigue	Remb. frais internet	25,00
Marie-Ève Michaudville	Frais représentation	259,89
Jacinthe Thiboutot	Frais représentation	259,89
Jacinthe Thiboutot	Remb. frais internet	25,00
Caisse populaire	Frais fixes d'utilisation	42,00
	Frais SPC	22,20
	Frais d'utilisation	35,50
Vidéotron	Ligne téléphonique bureau municipal	43,24
Vidéotron	Ligne téléphonique salle municipale	36,20
Hydro-Québec	Électricité salle municipale	323,62
Hydro-Québec	Éclairage public	134,77
Hydro-Québec	Électricité Pavillon	110,11
6tem TI	Licences office 365	47,72
6tem TI	Copie de sécurité	50,20
Société Canadienne des postes	Lettres circulaires (feuille)	28,13
Hélène B. Bernier	Remb. frais internet	72,43
Hélène B. Bernier	Frais déplacement juillet	28,80
Hélène B. Bernier	Location bureau	475,00
Hélène B. Bernier	Remb. facture repas membre du comité RH	82,43
Bell Mobilité	Frais internet au 1 ^{er} juillet	86,22
MRC de Kamouraska	Frais déplacement inspectrice, frais poste	23,63
Camille Dumais inc.	Nettoyant terrasse, asphalte froide	182,61
Camille Dumais inc.	Teinture, pinceau	71,25
Camille Dumais inc.	Crochet, tire-fond, équerre	81,01
Camille Dumais inc.	Asphalte froide	241,11
Camille Dumais inc.	Adhésif, mèche oxide, boulon	80,99
Camille Dumais inc.	Asphalte froide	241,11
Camille Dumais inc.	Dalle	102,42
BMR Avantis	Rateau, coupe branche, sécateur, fourche brouette	290,97
Produits Sanitaires unique inc.	Articles de nettoyage	143,66
Site d'enfouissement sanitaire Saint-Philippe-de-Néri	Quote-part municipalités	864,64
9388-2678 Québec inc	Fauchage des chemins	1 661,38
FQM Assurances	Modification suite à l'évaluation des bâtiments	683,43
Plomberie Pascal Dumain	Réparation fontaine d'eau au chalet	490,92
C.G. Thériault inc.	Location niveleuse	367,92
André Poirier	Tirage lors du symposium	100,00
Gerard Trudel	Tirage lors du symposium	100,00
Alex Lebrun	Remb. facture bordure pour aménagement	147,12
Alex Lebrun	Remb. facture de gaz	42,04
Alex Lebrun	Remb. facture de gaz	40,00
Alex Lebrun	Location tracteur semaine du 15 juin	23,00
Alex Lebrun	Location tracteur semaine du 22 juin	11,50
Alex Lebrun	Frais déplacement semaine du 22 juin	11,52
Alex Lebrun	Frais déplacement semaine du 30 juin	11,52
Alex Lebrun	Frais déplacement semaine du 7 juillet	24,48
Alex Lebrun	Frais déplacement semaine du 14 juillet	23,04

Phase 2 de l'aménagement derrière le chalet

C.G. Thériault inc.	Poussière de pierre	425,48
---------------------	---------------------	--------

Aqueduc

Caisse populaire	Frais fixes d'utilisation	5,95
	Frais d'utilisation	17,50
Aquatech	Exploitation de la station	1 359,00
Aquatech	Travaux divers	789,56
Agro-Enviro-Lab	Analyses d'eau	94,74
Telus	Service internet	54,49
Les Entreprises Camille Ouellet et Fils	Réparation des ultraviolets	1 473,94

Recherche en eau

FQM	Honoraires d'accompagnement	238,82
-----	-----------------------------	--------

Problématique système de désinfection ultraviolet

FQM	Honoraires d'accompagnement	119,40
-----	-----------------------------	--------

Projet d'aqueduc et d'égouts

DHC Avocats	Honoraires professionnels au 30 juin	4 385,49
-------------	--------------------------------------	----------

Dossier « Aqueduc »

La directrice générale, greffière-trésorière, Hélène B. Bernier donne les résultats reçus à l'égard des analyses effectuées.

Contrôle bactériologique du :

15 juillet 2025	0 coliforme totaux	0 coliforme fécaux
30 juillet 2025	0 coliforme totaux	0 coliforme fécaux
Analyse des nitrates+nitrites du 15 juillet 2025		10,78 mg/l
Turbidité du 15 juillet 2025		0.2 UTN

Dossier recherche en eau

Roger fait un bref résumé de la rencontre avec Englobe et le propriétaire des Puits Artésiens Deschênes Inc. qui s'est tenue le 24 juillet dernier à la Station d'eau potable.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-189

Achat d'un déshumidificateur

Considérant que selon le chargé de projet d'Aquatech, monsieur Olivier Le Roux, il y a beaucoup d'humidité dans la Station d'eau potable et qui risque d'endommager les équipements;

Il est proposé par Jacinthe Thiboutot et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'un déshumidificateur pour la Station d'eau potable pour un montant de plus ou moins 400 \$.

Dossier égout

Aucun développement depuis la séance du 2 juillet dernier. Une rencontre est prévue avec l'avocat le mardi 5 août.

Correspondance

Lettre d'Espace Muni concernant leur outil « Ma Plateforme électorale – Municipalités 2025 » mettant en lumière les enjeux prioritaires comme la participation citoyenne.

Lettre de la ministre des Transports accordant un montant de 15 000 \$ pour les travaux d'amélioration dans le rang Mississippi.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-190

Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 15 au 21 septembre 2025;

Attendu que 261 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2024, entraînant 68 décès et 58 blessures graves évitables;

Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

Il est proposé par Jacinthe Thiboutot et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 15 au 21 septembre 2025.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-191

Demande de Communo-Vet

Considérant qu'actuellement par faute d'accès suffisant à des services vétérinaires Communo-Vet désire ajouter de nouvelles ressources humaines au sein de l'équipe et des espaces permettant l'augmentation de la capacité chirurgicale et autres services;

Considérant qu'une demande d'appui est adressée aux municipalités dans leur recherches de partenaires financiers et demande un don pour le projet;

Il est proposé par Jacinthe Thiboutot et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska appui le projet de Communo-Vet et verse un don au montant de 200 \$ pour leur projet.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-192

Résolution en solidarité avec le peuple palestinien

Considérant que nous croyons à l'État de droit et au respect de la vie humaine;

Considérant que le Canada dit vouloir reconnaître l'État de la Palestine;

Considérant que la population du Kamouraska s'est mobilisée à plusieurs reprises et de différentes façons dans les derniers mois pour apporter son soutien au peuple palestinien et demander l'action des gouvernements provincial et fédéral;

Considérant que des organisations de défense des droits humains comme Amnistie internationale, B'Tselem et des expert·es comme la rapporteuse spéciale des Nations Unies, M^e Francesca Albanese, ont qualifié l'assaut israélien contre Gaza depuis octobre 2023 de génocide;

Considérant que l'occupation israélienne des Territoires palestiniens viole le droit international, la IV^e Convention de Genève et la Résolution 2334 du Conseil de sécurité de l'ONU (2016) appelant à la fin des colonies;

Considérant qu'Israël mène des offensives militaires en violation du droit international dans plusieurs pays voisins, comme le Liban et la Syrie;

Considérant qu'au 31 décembre 2024, la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) a investi 27,4 milliards de dollars dans 76 entreprises qui profitent de l'occupation israélienne et du génocide en Palestine;

Considérant que le gouvernement du Québec entretient des liens économiques et politiques avec le gouvernement israélien, entre autres à travers le bureau du Québec à Tel Aviv;

Considérant que par le fait même le Canada et le Québec contribuent au génocide actuel en Palestine;

Il est proposé par Julie Gagnon et résolu à la majorité des conseillers que la Municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska :

- Demande la fin immédiate du blocus d'aide humanitaire à Gaza, et la fin des attaques envers les civils;
- Demande la fin du génocide à Gaza;
- Demande à la CDPQ de retirer immédiatement tous ses investissements des entreprises identifiées complices du génocide, de l'occupation et de la colonisation israéliennes en Palestine;
- Demande à la CDPQ de mettre en place un processus transparent de contrôle afin de garantir qu'aucune entreprise dans laquelle elle investira à l'avenir ne soit associée à des violations des droits humains et du droit international;
- Demande à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FMQ) de se positionner en faveur du désinvestissement de la CDPQ de toutes les entreprises associées à des violations des droits humains et du droit international en Palestine.

La conseillère Catherine Legault est contre ladite proposition.

Avis de motion
**Rémunération et allocations des
dépenses pour les élus municipaux**

Catherine Legault conseillère, donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente, d'un règlement municipal décrétant la rémunération et l'allocation des dépenses pour les élus municipaux et prévoyant une compensation pour perte de revenu lors d'événement entraînant l'état d'urgence ou dans le cadre d'un litige, dans un processus judiciaire, quasi-judiciaire ou administratif.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-193

Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge

Il est proposé par Maxime Alexandre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de l'entente de Services aux personnes sinistrées pour la période couvrant août 2025 à juillet 2026, et ce, pour un montant de 225 \$.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-194

Dépôt rapport semestriel

Tel qu'exigé par la Loi, la directrice générale, greffière-trésorière, Hélène B. Bernier a déposé une copie du rapport semestriel aux membres du conseil.

Il est proposé par Julie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le rapport semestriel est accepté tel que déposé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-195

Programme de soutien aux politiques familiales municipales
Re : Demande d'aide financière

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales (Programme), qui vise à soutenir les municipalités, les MRC et les conseils de bande des communautés autochtones dans l'élaboration ou la mise en œuvre d'une politique familiale municipale (PFM) en vue d'assurer aux familles l'accès à des ressources ou à des services nécessaires à leur épanouissement ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite présenter, en 2025-2026, dans le cadre du Programme, une demande d'aide financière admissible pour l'élaboration d'une politique familiale ou la réalisation des mesures ou des projets prévus au plan d'action issu d'une PFM ;

SUR LA PROPOSITION de Julie Gagnon et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal;

- d'autoriser madame Hélène B. Bernier, directrice générale, greffière-trésorière à signer au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la demande d'aide financière présentée en 2025-2026 dans le cadre du Programme et, si cette demande est acceptée par le Ministère, la convention d'aide financière dans le cadre du Programme;
- de confirmer que madame Jacinthe Thiboutot est responsable des questions familiales.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-196

Programme Nouveaux Horizons

Madame Jacinthe Thiboutot explique le projet qu'elle désire présenter au Programme Nouveaux Horizons;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité d'autoriser madame Thiboutot à préparer la demande d'aide financière au programme Nouveaux Horizons.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-197

Calendrier de la séance ordinaire du mois de septembre

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Considérant que lorsqu'il y a modification du calendrier nous devons publier un avis de changement;

En conséquence, il est proposé par Julie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que la séance du mois de septembre se tiendra le mardi 9 septembre 2025 à compter de 19 heures 30, à la salle municipale, située au 506, rue Jean-Baptiste-Moreau.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-198

Colloque de zone

Il est proposé par Jacinthe Thiboutot et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale, greffière-trésorière, Hélène B. Bernier, à participer au colloque de zone qui se tiendra à Saint-Mathieu-de-Rioux, le jeudi 11 septembre prochain.

Il est également résolu que les frais d'inscription au montant de 75 \$ plus les taxes seront assumés par la municipalité.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-199

Tournage de l'émission Épique à la plage

Advenant que la plage municipale de notre municipalité soit choisie pour le tournage de l'émission Épique, il est proposé par Maxime Alexandre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le tournage de cette émission à la plage municipale.

Poste d'adjoint à la direction

La directrice générale, greffière-trésorière, Hélène B. Bernier, mentionne que suite à la tenue des entrevues aucune candidature n'a été retenue.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-200

Période de vacances

Il est proposé par Maxime Alexandre et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la fermeture du bureau les 6, 7 et 8 août et la semaine du 18 août.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-201

Terrain de pétanque

Re : installation de toiles

Madame Jacinthe Thiboutot informe les membres du conseil que le coût pour l'achat de toiles pour le gazebo serait de 1 655,95 \$.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce dossier soit mis à l'étude.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-202

Soumissions concernant les travaux de

Pavage dans le rang Mississippi

Re : Acceptation de la soumission

Considérant que selon l'article 7 de la politique de gestion contractuelle, la municipalité peut procéder par appel d'offres sur invitation lorsque la loi ou un règlement adopté en vertu d'une loi impose un tel appel d'offres.

Considérant qu'une demande de soumission a été adressée à trois compagnies pour les travaux de pavage à divers endroits dans le rang Mississippi;

Considérant que la municipalité a reçu trois soumissions, à savoir :

Pavage Cabano au montant de : 27 273,00 \$ plus taxes;

Groupe Colas Québec inc. au montant de : 21 669,00 \$ plus taxes

Pavco pavage et excavation au montant de : 29 995,79 \$ plus taxes

Il est proposé par Julie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte la plus basse soumission conforme soit celle de Colas au montant de 21 669 \$ plus taxes.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-203

Amélioration de la voirie rurale

Re : Travaux d'excavation et pavage rang Mississippi

Il est proposé par Julie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les dépenses reliées aux travaux d'excavation prévus dans la résolution 2025-07-182 et les travaux de pavage. La dépense reliée à ces travaux sera payée avec le fonds d'administration générale et la subvention à recevoir à l'égard du programme d'amélioration de la voirie rurale, au montant de 15 000 \$ sera appliquée pour diminuer la dépense et la différence sera présentée dans la prochaine programmation des travaux de la TECQ.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-204

Dépôt d'une demande d'aide financière au PAVL Re : Offre de service

Il est proposé par Catherine Legault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. au montant de 597,87 \$ pour le dépôt d'une demande d'aide financière au PAVL pour le remplacement d'un ponceau sur le rang des Côtes.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-205

Titre du projet : Remplacement du ponceau 045-02-StGer-RgCot-09

Programme d'aide à la voirie locale Re : Volet redressement

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme, et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

❖ L'estimation détaillée du coût des travaux

ATTENDU QUE la chargée de projet de la Municipalité madame Hélène B. Bernier, représente cette dernière auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS, à la proposition de Maxime Alexandre, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que madame Hélène Bérubé Bernier est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Autres points

Félicitations à l'équipe de pétanque de notre municipalité qui a remporté la médaille d'argent lors de la compétition qui s'est tenue à Ville Saint-Pascal dans le cadre du festival Bonjour la visite.

Période de questions

Une période de question est allouée aux contribuables.

Il a été question du fauchage des bords de chemin par le MTQ qui n'a pas encore été fait. Une vérification sera faite auprès de monsieur Ross.

Madame Monique Potvin demande au conseil municipal de reconsidérer leur décision concernant la reconnaissance de la contribution de monsieur Roméo Bouchard à l'évolution de Saint-Germain.

Le maire Roger Moreau et la conseillère Jacinthe Thiboutot informe madame Potvin que ça l'a été fait pendant le 5 à 7 du 21 juillet dernier lors de la semaine Gladu.

RÉSOLUTION NUMÉRO 2025-08-206

Fermeture de la séance

Il est proposé par Julie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit close à 21 h 10.

Roger Moreau, Maire

Hélène B. Bernier, dir. gén. greff. trés.